

FROHQC INFO

Résidences pour aînés : Une sécurité intelligente et adaptée Plutôt que du “mur à mur” bureaucratique

Depuis le drame survenu à l'île Verte, le mouvement du logement communautaire s'est largement impliqué dans le travail visant à renforcer les mesures de sécurité dans les résidences pour aînés .

22 000 ménages aînés à faible revenu vivent dans des bâtiments gérés par 500 OBNL en habitation, dans toutes les régions du Québec et qui répondent aux plus hautes normes en termes de sécurité.

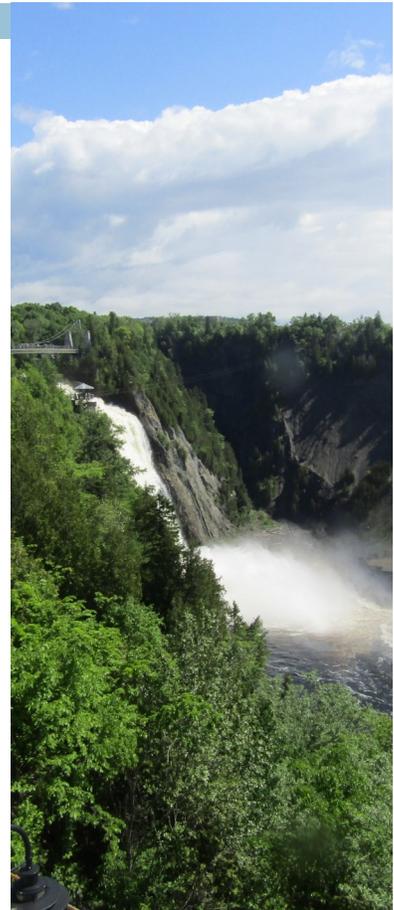
Le Réseau Québécois des OSBL d'Habitation (RQOH) a d'ailleurs publié le guide *Une sécurité sur mesure dans les OSBL d'habitation pour aînés* pour illustrer et diffuser les pratiques existantes en milieu communautaire.

Or, l'imposition de normes de certification « mur à mur » en 2013, obligeant la totalité des résidences à assurer la présence en tout temps de préposés dans leurs immeubles, a forcé plus d'une centaine d'OSBL d'habitation à diminuer leur offre de service pour se retirer de la certification.

En effet, l'obligation d'embaucher du personnel de surveillance 24/7 aurait entraîné des augmentations de loyer de plus de 600\$ par mois. Plusieurs résidences auraient donc du fermer leurs portes.

Pourquoi imposer aux locataires d'une résidence pour aînés autonomes des services de surveillance prévus pour une clientèle non autonome ?

.../... Suite page 3



La FROHQC:

Une équipe au service de ses membres

- André Castonguay
Directeur général
- Francine Julien
Agente d'accueil
- Bruno Dion
Conseiller communautaire

Centre de service:

- Jean-Pierre Auclair
- Charles Julien
- Dominique Lalonde
Inspecteurs en bâtiment

Résidences pour aînés : Une sécurité intelligente et adaptée

.../... suite de la page 1

Dans une société qui encourage la participation des aînés bien au-delà de 65 ans au marché du travail, cessons de les considérer comme des personnes incapables et de vouloir les institutionnaliser dès lors qu'il est question de logement.

Certains s'inquiètent du fait que les ajustements envisagés permettraient, dans les résidences pour aînés autonomes, la surveillance par bénévoles ou des locataires surveillants. Mais en quoi un bénévole formé et qualifié est-il moins apte qu'une personne salariée ?



Avant d'habiter en OSBL d'habitation, ces locataires vivaient trop souvent isolément, dans des logements trop chers, non giclés, sans dispositif de sécurité incendie, sans ascenseur ni services, et où il n'y a ni exercice, ni plan d'évacuation.

Dans ce dossier, le ministre Barrette et son équipe au ministère de la Santé et des Services sociaux ont été à l'écoute des besoins du milieu et des préoccupations exprimées notamment par les aînés locataires dans des résidences communautaires, souvent avec le soutien de leurs familles.

C'est pourquoi, nous saluons l'effort et l'écoute du gouvernement dans la révision de la réglementation des résidences. Les gestionnaires et administrateurs des OSBL d'habitation attendent avec impatience de collaborer à la mise en place du nouveau cadre réglementaire actuellement en préparation.

NB: Ce texte est repris de la Tribune rédigée par Stephan Corriveau, Directeur général du RQOH

POUR ALLER UN PEU PLUS LOIN

- La vie dans une résidence communautaire pour aînés : Les Habitations Nouvelles Avenues (à Montréal) : <https://youtu.be/3R2qKVxPyM>
- Le guide du RQOH <https://rqoh.com/une-securite-sur-mesure/>
- Le texte complet du Réseau Québécois des OSBL d'Habitation (RQOH) sur le dossier: <https://rqoh.com/residences-pour-aines-une-securite-intelligente-et-adaptee-plutot-que-du-mur-a-mur-bureaucratique/>

Violences faites aux femmes

Une responsabilité collective

En 2016, la question des violences faites aux femmes s'est imposé dans le débat public.

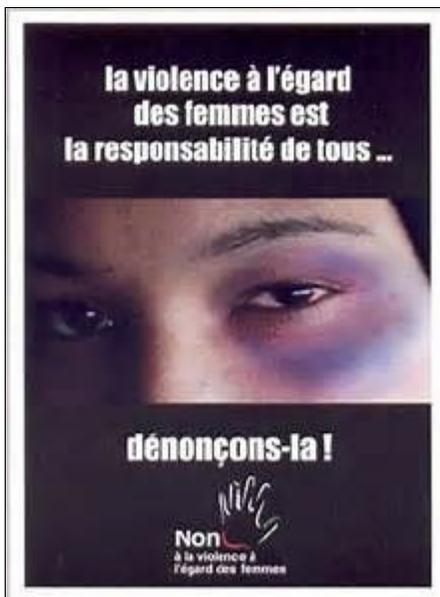
Cette réalité est aussi présente dans les immeubles de logement communautaire.

Il est donc de la responsabilité de toutes et tous, des administrateurs jusqu'aux gestionnaires de mettre en place des outils pour prévenir ces actes criminels.

Les OSBL d'habitation pourraient inclure dans leurs règlements internes ou leurs règlements d'immeuble des dispositions qui favorisent, voire assurent l'exis-

tence d'un milieu exempt de harcèlement et d'agressions. Il y a certes lieu de discuter au sein de notre réseau des diverses « prises » qui sont effectivement à notre portée pour pouvoir agir de manière efficace et positive pour atteindre cet objectif : que ce soit comme *organismes communautaires*, soucieux des enjeux d'égalité et de discrimination ; comme *locateurs*, tenus de procurer aux locataires la jouissance paisible de leur logement ; et aussi comme *employeurs*, dont le personnel est appelé à interagir avec les locataires.

Ainsi, le RQOH escompte recenser les expériences et pratiques existantes au sein de notre réseau en matière de lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles à l'endroit des femmes locataires, autant en ce qui a trait à l'accueil de victimes dans les projets exploités par des OSBL d'habitation qu'aux mécanismes qui ont pu être mis en place pour favoriser un milieu exempt de telles situations.



DES ACTIONS CONCRÈTES

- Pétition à l'Assemblée nationale du Québec

[Signer la pétition déposée à l'Assemblée nationale](#)

- La FROHQC souhaite rassembler toutes les actions déjà engagées dans les OBNL-H de Québec Chaudière-Appalaches. Merci d'adresser vos informations à b.dion@frohq.com

LA FROHQC Y ÉTAIT

André Castonguay et Bruno Dion ont participé au 10ème Rendez-vous de l'habitation, organisé par la Société d'Habitation du Québec (SHQ) à Québec, lundi 14 novembre.

Lors de cette journée, la SHQ avait eu l'excellente initiative d'inviter monsieur Christophe Lalande, chef du département du logement à ONU-Habitat.

Ce dernier est revenu sur les défis mondiaux et les pistes de solutions en matière de logements sociaux.

Une des leçons à tirer des dernières vingt années est que l'intervention de la puissance publique (Ville, Régions, État) est essentielle pour contrebalancer les dérives propres au marché privé.

Il a souligné que trop souvent « le logement à prix abordable n'est pas convenable alors que les logements convenables sont rarement à prix abordable ».

Il faut donc positionner le logement au centre du nouvel agenda urbain, dans un esprit de transparence et d'inclusion.